

Programme de formation

Formation initiale des élus du CSE (SSCT) moins de 50 salariés

But de la formation

Analyser des risques professionnels et participer activement à l'amélioration des conditions de travail dans leurs entreprises

Proposer des actions de prévention à l'employeur et participer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés de l'entreprise

Compétences visées

Exercer les missions du CSE et de la SSCT

Proposer des actions de prévention en utilisant les méthodes et les outils spécifiques de la SSCT

Utiliser les documents spécifiques liés à la santé, la sécurité et les conditions de travail

Contribuer à l'animation de la SSCT dans le cadre du CSE

Pré-requis

Maîtrise des savoirs fondamentaux (lecture, écriture...)

Pour le distanciel : savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet

Type de public

Etre élu titulaire ou suppléant au CSE d'une entreprise de 11 à 49 salariés

Publics en situation de handicap : adaptations possibles selon les cas

Contactez-nous : contact@amf-groupe.com

Durée

35h : 1 jour de juridique et 4 jours de santé sécurité au travail

Programme

Cadre réglementaire du CSE

Le fonctionnement général du CSE

Les attributions du CSE dans les entreprises de moins de 50 salariés

Les attributions SSCT du CSE

Rôle du CSE en matière d'analyse et de prévention des risques

Le cadre réglementaire de la prévention des risques professionnels

Les différentes procédures d'urgence

Les modalités de recueil d'information

L'analyse du travail

Les principales caractéristiques des situations de travail

Le travail prescrit et le travail réel

La grille d'analyse ITAMAMI

Travail intersession : Analyser une situation de travail

Pratiquer l'analyse du travail

Présentation des travaux des participants
La technique d'entretien
L'entretien individuel
Travail intersession : Réaliser un entretien individuel

Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Les bases juridiques du DUERP
Les différentes matrices d'évaluation des risques
Travail intersession : Procéder à une évaluation des risques

Évaluation et prévention des risques psychosociaux

Comprendre les risques psychosociaux
L'évaluation des RPS dans le cadre du DUERP
La démarche d'évaluation des RPS

Pratique de l'enquête après accident du travail

Définitions accident de travail / maladie professionnelle
Pratique de la méthode de l'arbre des causes
Exercice pratique : Analyse d'un accident du travail

Maladies professionnelles et maladies à caractère professionnel

Le régime des maladies professionnelles
Savoir lire et comprendre les tableaux de maladies professionnelles
Savoir informer les salariés sur le régime des maladies professionnelles

Sa posture de membre de CSE

Présenter un sujet en réunion
Développer ses argumentaires et poser les enjeux
Soigner sa posture et proposer des axes d'amélioration

La formulation des demandes et l'animation des réunions

Affiner sa pratique de formulation des demandes
Développer sa capacité à orienter les demandes vers des solutions
Les conditions d'un dialogue social constructif et efficace

Moyens pédagogiques

Modalité à distance : Visio face à face

Formateurs :

Héloïse LOMBARDO

11 ans d'accompagnement RH aux entreprises
Licence Pro Qualité et Master Sciences du Management
Certifiée A.F.E.S.T.

Marina SOLLIEC

11 ans, responsable RH : Droit du travail, dialogue social, CSE, SST, GEPP
Consultante-Formatrice et RH externalisée
Master Management des Ressources Humaines

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active : exposés, ateliers de partage de pratiques, études de cas, exercices

Equipements nécessaires

Si distanciel : ordinateur, connexion internet

Equipement de prise de notes

Modalités d'inscription

Inscription validée après retour du devis et de la convention de formation signés

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation en fonction des places disponibles.

Sanction de la formation

Modalités d'évaluation

Evaluation des acquis : questionnaire d'évaluation destiné à mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque stagiaire.

Evaluation de la satisfaction : questionnaire de satisfaction en fin de formation

Documents remis : attestation de formation et certificat de réalisation

Liste des référents

Référent administratif : Madame Hélène ARLAUD

Référent pédagogique : Madame Céline BALDINI

Référent handicap : Madame Florence FRANÇOIS

Contacts

Inscription : Hélène ARLAUD 07 85 87 21 01 - harlaud@amf-groupe.com

V 01/08/2025